



VILLE DE SAINTE-ADELE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 18 juillet 2022, le projet de règlement 1314-2021-Z-6 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à modifier la délimitation de la zone ZC3-002 afin d'y retirer le lot 2 493 149 du Cadastre du Québec, de modifier certaines dispositions dans les types de milieux T3.3 et ZM et d'apporter des corrections générales à la réglementation d'urbanisme.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 9 août 2022, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'OBJET de ce règlement vise à retirer le lot 2 493 143 de la zone ZC3-002, de modifier certaines dispositions dans les types de milieux T3.3 et ZM et d'apporter des corrections générales à la réglementation d'urbanisme

Les zones visées sont : ZC3-002 et T3.3-015

Ce projet contient cinq (5) dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTE-ADELE, ce 20 juillet 2022

La greffière et directrice des services juridiques,

Me Audrey Sénécal